

ADVANT Altana accompagne Tutélaire dans l'extension de son activité vers l'épargne retraite

Tutélaire vient d'obtenir l'approbation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en vue du transfert des portefeuilles de retraite supplémentaire des élus locaux de CAREL et Mutex SA et du portefeuille de retraite des anciens combattants PREMUT de l'union Mutex.

Tutélaire, jusque-là spécialisée dans la prévoyance et dans le risque dépendance, élargit avec ce transfert son domaine d'intervention à la retraite supplémentaire.

Après deux ans de discussions et de travaux préparatoires, Tutélaire succède à CAREL Mutuelle, Mutex Union et Mutex SA, assureurs historiques des élus locaux dans la constitution de leur retraite supplémentaire pendant plus de 30 ans, constituant ensemble la première caisse de retraite supplémentaire des élus locaux en France. Cette diversification confirme la reconnaissance de l'expertise technique de Tutélaire et consolide sa position en tant qu'acteur incontournable de l'assurance de personnes.

ADVANT Altana a conseillé Tutélaire depuis janvier 2023 dans le cadre de cette opération avec une équipe pluridisciplinaire composée de Gilles Gaillard, Olivier Carmès et Margaux Ripert (corporate M&A, droit des assurances), Jean-Guy de Ruffray, Camille Raclet et Clémence Aladjidi (technologies de l'information, données personnelles), Philippe de Saint-Bauzel et Marie Darcq (fiscalité).

A propos d'ADVANT Altana

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, composé de près de 90 avocats, dont 27 associés, à Paris. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, Technologies – Médias – Télécommunications. Le cabinet est membre de l'alliance ADVANT comptant plus de 700 avocats, dont 160 associés, dans ses 15 bureaux en Europe continentale et au-delà à travers son association avec les cabinets allemand ADVANT Beiten et italien ADVANT Nctm.

Contacts presse

Apolline Jojot
Gantzer Agency
+ 33 6 73 79 95 97
apolline.jojot@gantzeragency.com

Ludivine DANESE/Roukia MMADI
ADVANT Altana
+33 1 79 97 93 00
communication@advant-altana.com